



Voie E - Conditions de promotion partie école aux semestres 1, 2 et 3

Branches	Moyenne de branche semestrielle (arrondie à 0.5)	Pondération
Français	Moyenne du semestre	1
Allemand	Moyenne du semestre	1
Anglais	Moyenne du semestre	1
ICA	Moyenne du semestre	1
Economie et Société	Moyenne du semestre, compte double	2
Travaux de projet CID / A&R		
Note globale	Moyenne pondérée de toutes les branches	

Selon l'Orfo 2012 art 17, la formation se poursuit dans le profil E si :

- la note globale est supérieur ou égale à 4.0, et
- la somme des écarts négatifs pondérés par rapport à 4.0 ne comporte pas plus de **1.0** point.

Si les conditions ne sont pas remplies au terme du **1^{er}** ou **2^{ème}** semestre :

- La 1^{ère} fois, promotion provisoire
- La 2^{ème} fois, poursuite dans le profil B.

Si les conditions ne sont pas remplies au terme du **3^{ème}** semestre :

- La 1^{ère} fois : les parties contractantes envisagent :
 - La poursuite dans le profil B ou
 - La répétition des semestres 2 et 3, donc retour en 1^{ère} année, 2^{ème} semestre et prolongation du contrat
- La 2^{ème} fois, poursuite dans le profil B.